

Archivage

En 2016, nous avons entrepris un très gros travail pour réorganiser, sécuriser et pérenniser l'archivage des documents de la mairie.

Cette opération, prévue sur trois ans est importante non seulement pour sauvegarder l'histoire de notre commune et les décisions qui y sont prises mais aussi pour faciliter le travail des élus municipaux d'aujourd'hui et de demain.

Ce travail est effectué par Mme Valérie Magnan, dont la compétence est reconnue en ce domaine. Elle est intervenue 1 mois en 2016 à raison de 3 jours par semaine. Elle reviendra dans les mêmes conditions 3 mois en 2017 et 3 mois en 2018.



Nos conteneurs de tri sélectif se sont habillés en ce début d'automne de leur jolie parure de bois. Cela contribue à faire de notre village un lieu de vie et de tourisme le plus agréable possible.

Mais cela ne peut se faire sans la participation et l'aide de tous. Encore trop de gestes incivils ont été constatés au cours de l'été et de ce début d'automne (dépôt d'objets en dehors des conteneurs). Nous tenons à rappeler qu'une déchèterie est accessible à tous les habitants du diois, elle est ouverte 6 jours sur 7 pour le dépôt d'objets ne rentrant pas dans les conteneurs disposés sur le village. Les dépôts « sauvages » sont passibles d'une amende significative.

Nous rageons contre ce (très) petit nombre de personnes qui se comporte de la sorte et nous remercions sincèrement l'immense majorité des habitants qui ont bien compris l'enjeu du tri sélectif et le respect de la qualité du site.

Quelques chiffres encourageants (source CCD) : depuis la mise en place des nouvelles plateformes de tri, la collecte des ordures ménagères est en régression de 16 %, celle des papiers et petits cartons en augmentation de 24 % et celle des verres en augmentation d'environ 30 %. Sur l'ensemble du diois l'objectif fixé est donc en passe d'être atteint dès la première année grâce à un meilleur tri se traduisant par une diminution du volume des ordures ménagères

Les travaux en cours ou à venir

Les travaux de rénovation des 3 appartements communaux suivent leur cours. Comme prévu ils devraient être prêts à la location au début de l'année 2017.

Les opérations d'enfouissement des réseaux (téléphone et électricité) aux Planeaux, Fugiers et St Marcel sont en cours de finition.

En 2017, afin de nous mettre en conformité avec les nouvelles réglementations, d'importants travaux vont être entrepris sur le réseau d'eau potable : pose de compteurs à des points stratégiques des conduites de distribution de l'eau afin de repérer les fuites sur le réseau et donc de les diminuer au maximum, pose de robinets sur l'ensemble des fontaines afin de réduire la perte d'eau. Construction d'un petit château d'eau pour alimenter les habitants des Planeaux afin de sécuriser l'alimentation en eau potable pour l'ensemble des habitants de Romeyer.

En octobre 2016 le fossé d'écoulement de l'eau de pluie et de vidange du château d'eau a été nettoyé de haut en bas. Sécurisant ainsi le hameau du Moulin.

En octobre 2016 pose d'une grille pour l'écoulement de l'eau pluviale devant la plateforme de tri des Planeaux, creusement d'un fossé le long de la rue montant aux Arnauds. Deux chantiers concernant la sécurité des habitants, devant éviter le verglas sur la route en hiver.

Le projet de traverse du village au niveau de la mairie suit son cours, à l'heure où nous imprimons ce journal nous sommes à la phase de demande de subventions (département, région, état) et du financement. Les premières réponses sont encourageantes. Ce projet devrait voir sa réalisation en 2017.

La rénovation du Hall de la mairie, suite aux travaux de rénovation des appartements devraient démarrer fin 2016, début 2017. Là aussi les demandes de subvention auprès du département sont en bonne voies.



A l'horizon 2017/2018

Au début de l'année 2017 nous devrions procéder à la dénomination des voies sur la commune et à la numérotation des habitations. Outre l'aspect pratique pour le repérage de nos maisons cela est indispensable dans le cadre du plan fibre à la maison.

La communauté des communes du diois en partenariat avec ADN (Ardèche Drôme numérique) va procéder au cours des 8 prochaines années à l'installation de la fibre optique aux portes des maisons de l'ensemble de habitants du diois (le projet est une couverture à terme de 97 % des maisons). Romeyer est une des premières communes qui va en être équipée, sauf imprévu nous devrions pouvoir en bénéficier à la fin de l'année 2017.

Cérémonie du 11 novembre

Comme tous les ans le conseil municipal donne rendez-vous aux habitants de Romeyer pour la commémoration du 11 novembre, à 10 h devant le monument aux morts.

C'est l'occasion de rendre hommage aux anciens de Romeyer qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un monde libre.

Parole aux habitants

Les personnes souhaitant utiliser cet espace pour le prochain numéro doivent déposer leur contribution avant le 1^{er} mai 2017 au nom de la commission communication (boîte aux lettres de la Mairie).

L'écho de Romeyer

Bulletin d'information de la mairie

Directeur de la publication : Raymond Biglia. Comité de rédaction : le Conseil Municipal.
L'Écho de Romeyer est disponible en mairie.



Octobre 2016 pages 1 et 2

EDITO

Comme vous pouvez le constater, dans le respect des prévisions, les travaux et investissements de rapport ainsi que de modernisation de la commune continuent ; n'oublions pas de souligner que nous y parvenons grâce à nos principaux partenaires financiers que sont tout d'abord le Département, puis la Région, l'Etat et enfin l'agence de l'eau qui devrait se joindre à eux.

Nous allons devoir accentuer notre participation active aux préparatifs des transferts de compétences vers l'intercommunalité ainsi qu'à leur mise en œuvre puis à l'organisation des nouvelles relations entre le couple intercommunalité-communes et les citoyens. C'est l'enjeu de la deuxième partie du mandat en cours qui doit impérativement préparer la future gouvernance des territoires tout en gardant à l'esprit les principales forces des communes « la proximité et le bénévolat »

Bonne lecture ! Le Maire

Inauguration de la microcentrale



Le mardi 6 septembre en fin d'après-midi grande effervescence au quartier des Pharaons : nous inaugurons la microcentrale électrique située sur la conduite d'eau potable de la ville de Die (voir nos éditions précédentes). Centrale pensée, financée, réalisée, gérée conjointement par les villes de Die et de Romeyer.

Cette petite cérémonie s'est déroulée en présence de Mme C. Thomas, sous-préfet, Ms les Maires de Die et de Romeyer et leurs conseillers municipaux, Ms O. Tourreng, C. Guillaume et J.P. Rouit, Vices Présidents de la communauté des communes, Mme M. Chaumet, conseillère départementale, de nombreux Maires des villages alentours et du représentant de la gendarmerie.

Rappel de l'évolution du nombre d'habitants sur notre commune

En 1988, nous comptons 352 habitants
En 1758, 225 habitants
En 1851, 468 habitants, pic le plus haut
En 1936 et en 1954 la commune compte 211 habitants
En 1982 la commune atteint son niveau le plus bas, 113 habitants
En 2011, 211 habitants
Enfin en 2016, 199 habitants sont recensés (cette petite baisse par rapport à 2011 s'explique par la rénovation en cours de 6 appartements en location, occupés en 2011 et donc vides au jour du recensement en 2016)

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

En 2017 deux élections nationales sont prévues (les présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017, les législatives le 11 juin et le 18 juin 2017).

La date limite pour s'inscrire est le 31 décembre 2016.

N'oubliez pas qu'à Romeyer la mairie est ouverte les mardi matin et jeudi après-midi.



Retour sur la journée citoyenne

Le samedi 9 juillet nombre d'habitants de Romeyer se sont retrouvés pour accomplir un acte citoyen en donnant quelques heures de leur temps pour effectuer quelques travaux pour la commune : peinture, nettoyage, petite maçonnerie....

Que tous soient remerciés pour ce moment de solidarité qui, comme tous les ans, s'est terminé par un repas très convivial.

Rendez-vous à l'année prochaine, encore plus nombreux.

